PROJET ÉDUCATIF & PÉDAGOGIQUE

Périscolaire



8 Allée Marguerite 57950 Montigny-Lès-Metz 303.87.63.22.03

www.marcsan.fr

INTRODUCTION

Le Centre Culturel Marc Sangnier, implanté au cœur des quartiers Marc Sangnier, St Exupéry et Giraud, est une association d'éducation populaire régie par la loi 1908.

Elle a pour vocation d'assurer des activités culturelles, éducatives, récréatives, familiales, artistiques, sociales, sportives et des formations.

Elle dispose également d'une bibliothèque.

A ce jour, elle compte près de 1100 adhérents qui participent régulièrement aux activités proposées (théâtre enfants/ados et adultes, cours de percussions africaines, ateliers de danses, cours de gymnastique, cuisine...) Des Accueils de Loisirs sont assurés pendant toutes les périodes de vacances scolaires ainsi que des mercredis éducatifs et depuis septembre 2023 un accueil périscolaire.

Le Centre d'Accueil de Loisirs Marc Sangnier a pour mission d'organiser le temps libre :

- Des enfants hors du cadre familial et scolaire.
- Des adultes et des ados par le biais d'activités.

Le volet accueil enfance (extra et périscolaire) doit contribuer à l'épanouissement des enfants et des préadolescents et être aménagé au mieux pour qu'il soit le temps privilégié de la découverte de Soi, des Autres et du Monde.

Il propose d'élargir le champ culturel de l'enfant dans tous les domaines et de lui apporter une meilleure connaissance de l'environnement, par le biais de loisirs, la confrontation d'idées, la vie en groupe, la réalisation d'un projet.

Le Centre Culturel est un outil de socialisation. Il doit permettre à l'enfant:

- d'apprendre à partager, d'être à l'écoute de l'autre (notion de respect)
- d'apprendre à vivre en collectivité
- d'intégrer les règles de vie, les valeurs essentielles
- d'être acteur de ses choix et de ses actes
- de développer les notions de plaisir, de jeux et de rêve.

Les objectifs éducatifs doivent être complémentaires de ceux de l'école et de la famille. Ils seront mis en œuvre dans un souci de laïcité et de démocratie.

Pour Tous:

Le Centre Marc Sangnier, par le biais de ses actions et événements contribue à élargir le champ culturel de ses adhérents.

Il tient une place prépondérante dans le développement d'activités culturelles, artistiques et sportives. Il articule son action en entretenant des liens avec d'autres structures (ex, Ville de Montigny-Lès-Metz, EHPAD, autres centres culturels, clubs sportifs...).

Eu égard aux items développés ci-dessus, le centre Culturel Marc Sangnier a pour objectifs éducatifs :

- La socialisation
- L'épanouissement
- L'acquisition de savoir-faire

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Dates de fonctionnement:

Durant le temps périscolaire, le centre accueille environ 40 enfants issus des écoles élémentaires du secteur (Marc Sangnier / St Exupery)

Les enfants sont répartis selon 2 tranches d'âges :

- Les 3-5 ans
- Les 6-10 ans

Horaires d'accueils des enfants :

Accueil Après-midi à la sortie des écoles

Fin de journée scolaire : 16h15 → 18h30

Organisation

Fin des cours Récupération des enfants auprès des écoles puis direction centre culturel

1e séquence Goûter (fourni par les parents)

2^e séquence aide aux devoirs pour les plus grands

Activités pour les plus jeunes

3^e séquence activité pour les 2 groupes jusqu'à 18h15

Les parents ne peuvent venir chercher leur enfant qu'à partir de 17h30 ou 18H30

17h30 à 18h30 Jeux et activités diverses proposés par les animateurs

Le créneau permet aux parents un retour échelonné des enfants

Les inscriptions sont assurées par le Responsable périscolaire et la secrétaire.

Modalités d'inscriptions:

Inscription à la journée (Semaine non obligatoire)

Les documents à fournir pour toute inscription :

- □ Avis d'imposition ou de non imposition
- □ N°Allocataire C.A.F
- □ Carnet de santé avec les vaccins mis à jour
- □ N° de sécurité sociale
- □ Fiche sanitaire de liaison
- □ Justificatif de domicile
- □ Mode de paiement

L'inscription à la structure implique l'adhésion à l'association. La cotisation, d'un montant de 10€ par enfant est obligatoire. Elle devra être acquittée à la première inscription de l'année scolaire de l'enfant. Cette adhésion est valable de septembre à août.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

Chaque famille s'engage, pendant l'accueil de l'enfant, à signaler immédiatement au directeur tout changement de situation (familiale ou autre).

Le règlement se fait à l'inscription (peut être différé sous forme de dépôt de 6 chèques maximum ou prélèvement) sur l'année scolaire.

En cas d'absence due à une maladie, les jours seront remboursés sur présentation de certificat médical.

Exclusion

Si un enfant ne pouvait s'adapter au fonctionnement des accueils (comportement agressif, non-participation aux activités, refus, irrespect ...) divers paliers seront mis en place :

- 1* information orale aux parents
- 2*- rencontre avec les parents si le comportement de l'enfant ne venait pas à s'améliorer
- 3*- exclusion de l'enfant définitive

LES ESPACES DEDIES A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le centre culturel Marc Sangnier est une structure ERP de type L catégorie 3 (650 personnes maximum).

L'aménagement pour les -6 ans :

Les petits auront les salles « animation maternels » avec des sanitaires adaptés mais également le parc de jeux fermé. Ces espaces bénéficient d'un agrément PMI 20 enfants maximum.

L'aménagement pour les grands:

Ils bénéficieront d'une salle dédiée et aménagée spécialement pour les temps périscolaires, munie de tables, canapés, espaces lecture et jeux.

Des sanitaires sont à proximité directe.

12 enfants maximum.

Du matériel pédagogique sera stocké dans les placards des salles mais aussi dans le « Local ». Des costumes, des cartons, des balles, des raquettes, des jeux, ... sont à disposition.

PROJET ET OBJECTIFS

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Des conditions d'accueil adaptées	*Un aménagement des locaux cohérent et évolutif en fonction des besoins *Des équipes d'animation structurées et diplômées *Mise en place d'un environnement éducatif cohérent	Un mobilier adapté à l'âge et la taille des enfants. Des animateurs diplômés (BAFA; CAP) ainsi que des formations et temps d'échange tout au long de l'année. Proposer des activités pour développer l'imaginaire, la créativité des enfants et la construction de leur épanouissement
Le respect des rythmes de l'enfant	*Adapter les espaces et les organisations en fonction des besoins des enfants présents	Temps de partage réguliers et journaliers entre les équipes municipale et éducative afin de transmettre les informations aux familles. Donner à l'enfant la possibilité de « ralentir le rythme » en aménageant l'espace pour que chacun puisse se retrouver au calme, s'isoler au moment où il en ressent le besoin ainsi que par la mise en place de temps calmes et de relaxations (prévoir des espaces de temps autogérés et des activités libres)
Inclusion des enfants en situation de handicap	*Accueillir tous les enfants et leur proposer des activités en fonction de leurs capacités *Travailler avec les enfants sur la différence	Maintenir un esprit de solidarité en développant un esprit d'équipe, de coopération et de bienveillance sur les temps d'animation, jeux collectifs, et de la vie quotidienne. Apprendre la tolérance pour impulser un changement d'actes ou de paroles, qu'elle soit faite de façon consciente ou inconsciente. Inclure dans les temps périscolaires des ateliers et activités ludiques et adaptés aux personnes en situation de handicap (parcours sensoriel, jeux pour sensibiliser les enfants aux handicaps)
Être à l'écoute des parents et des enfants	*Favoriser le dialogue avec et entre les enfants *Permettre aux familles des échanges réguliers avec l'équipe	En mettant en place des temps d'échanges où l'enfant peut exprimer ses envies. Veiller à être disponible et à l'écoute des parents

CREER DU LIEN ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS

	*Garantir les temps de préparation et de réunion.	Mise en place d'un planning annuel de réunion en concertation avec l'équipe.
Permettre aux équipes	*Mettre en place des temps de cohésion d'équipe.	Prévoir des temps d'échange journaliers Prévoir des temps d'échange de pratiques une fois par trimestre et des temps de cohésion.
de créer ce lien	* Mettre en place des temps d'échange de pratiques.	Mise en place de différents supports de communication et veiller à leur mise à jour régulière.
	* Favoriser la communication interservices.	
Impliquer les parents	*Favoriser les temps d'échange parents / enfants / animateurs Communiquer sur les réalisations des enfants	Organisation d'une fête du périscolaire afin de présenter les différentes activités réalisées sur l'année. Permettre aux parents de suggérer des activités/projets. Permettre aux parents d'intégrer, voire de mener, en partenariat avec un animateur une activité (musique, jeu). Communiquer par d'autres canaux (blog, Facebook)
Renforcer les liens équipes périscolaires et équipes	*Favoriser les temps d'échange communs afin de garantir une cohérence et une complémentarité entre les actions *Travailler sur les passerelles et les	En participant activement aux différents temps d'échanges/formations proposés. En proposant des temps d'échange/formations avec les associations en lien avec le secteur de la petite enfance et de la famille.
enseignantes	transitions entre les différents temps dans un objectif de continuité et de cohérence	

UN ENFANT ACTEUR DE SA STRUCTURE

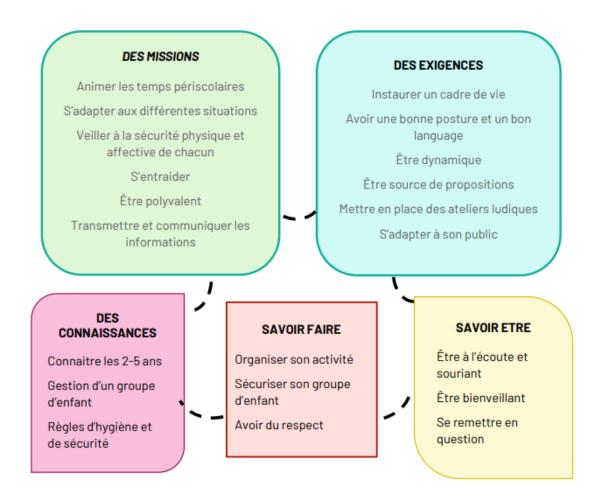
Un fonctionnement adapté aux envies des enfants	*Proposer des activités diversifiées pour permettre aux enfants de découvrir et d'expérimenter : - Jeu - Culture - Sports - Sciences - Numérique - Et toujours leur laisser le choix. * Toujours laisser la possibilité aux enfants de ne rien faire (ce que l'on appellera « buller »).	En sondant les envies et coconstruisant les activités avec les enfants. Permettre à chacun de se retrouver dans une activité librement choisie. Le refus exprimé doit être respecté en proposant des solutions intermédiaires et en suggérant les choses sans les imposer) Offrir un équilibre entre les différentes activités proposées (sportives, manuelles, expressions).
Une intégration de l'enfant à l'organisation et aux décisions	*Mise en place de temps d'échanges réguliers avec les enfants pour évoquer les règles de vie et les activités. *Intégrer les enfants à la réflexion sur l'aménagement de l'espace.	Aménagement provisoire des locaux qui évoluera selon les demandes des enfants. Impliquer davantage les enfants dans leurs locaux par l'aménagement des différents espaces (coin à buller, espace détente, coins jeux et loisirs en autonomie).
Favoriser l'autonomie de l'enfant	*Accompagner l'enfant au quotidien dans toutes les tâches quotidiennes pour favoriser les apprentissages. *Organisation de l'espace et mise à disposition de matériel favorisant l'autonomie *Favoriser l'entraide entre les enfants de différentes tranches d'âge Laisser le temps à l'enfant d'agir sans l'aide d'un adulte	Donner aux enfants les moyens d'agir par eux- mêmes en fonction de leurs besoins liés à leur âge. Accompagner l'enfant dans son développement par de nouvelles expérimentations et l'encourager dans ses prises d'initiative. Libre-service du matériel destiné aux enfants et à leur hauteur. Identification des différents espaces et placards à l'aide de moyens simple et accessible à la tranche d'âge accueillie. Accompagner les parents et les encourager à prendre du temps avec leurs enfants sur la structure

FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

Actuellement, 7 permanents travaillent au Centre Culturel Marc Sangnier :

- Un directeur
- Un responsable technique
- Une secrétaire
- Un responsable d'animation
- Un responsable périscolaire
- 2 animateurs dédiés au periscolaire.

Une équipe périscolaire, c'est quoi?



Et la direction de l'accueil périscolaire?

- ✓ Garantir le bon fonctionnement de la structure
- ✓ Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- ✓ Assurer le suivi avec les enfants et les familles
- √ Manager une équipe
- ✓ Animer, construire et maintenir une dynamique de groupe
- ✓ Accompagner, encadrer et superviser au quotidien le travail des animateurs
- ✓ Communiquer et transmettre les informations
- ✓ Assurer la gestion administrative
- ✓ Être garante du respect des différentes normes

Rôles et fonctions de chacun:

L'Animateur DOIT:

Prendre en compte les besoins et rythmes de l'enfant.

Éveiller l'âme de l'enfant, faire découvrir de nouveaux domaines...

Animer des activités afin de répondre aux objectifs pédagogiques et éducatifs. Il doit donner à l'enfant le choix.

Veiller à la sécurité physique, affective et morale de l'enfant :

- Veiller à l'hygiène et à l'état de santé de l'enfant.
- Délimiter des périmètres de sécurité pour les jeux.
- Être à disposition et à l'écoute de l'enfant à tout moment de la journée.

Les soins:

Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance médicale.

Un animateur peut prodiguer des soins basiques à l'enfant, il ne doit pas hésiter à demander aide et conseil, si besoin, au directeur, formé à la fonction d'assistant sanitaire et au PSC1 (Préventions et Secours Civiques de niveau 1). Les animateurs devront se fournir de trousses de soins disponibles dans le placard à côté de la pharmacie pour chaque sortie.

À chaque soin prodigué, l'animateur devra remplir un Registre des soins (dans l'armoire à pharmacie).

Pour les plus petits, des affaires de rechange sont demandées aux parents. Les animateurs doivent vérifier si les parents ne les ont pas oubliées chaque jour.

Respecter les objectifs mis en place par l'Organisateur et le Directeur.

Mettre en place des animations pour répondre aux objectifs pédagogiques. L'animateur a un rôle éducatif, il transmet des valeurs, des techniques, des codes de conduites, des notions aux enfants.

Respecter la règlementation en vigueur.

Accompagner l'enfant tout au long de l'accueil.

Pour suivre le développement et l'évolution de l'enfant, il est important de suivre l'enfant régulièrement mais également pour répondre à l'évaluation des objectifs pédagogiques à l'aide d'outils créés en amont.

Représenter le centre ! L'animateur est l'image du centre Marc Sangnier, l'accueil des adhérents / parents / enfants / intervenants... doit être irréprochable.

Proposer régulièrement des jeux, chansons, temps calme, ...

Temps « informel », repas, trajets, activités, accueil...

Le Centre Culturel Marc Sangnier n'est pas une garderie !!! Un animateur doit avoir un « catalogue » d'activités, lui permettant à tout moment de proposer des animations aux enfants.

Doit ranger son matériel après une activité. (\underline{Ex} : après un atelier pâtisserie, il faut nettoyer et ranger les ustensiles de cuisine...).

Évaluer son travail

Après chaque animation, se remettre en question, savoir ce qui a fonctionné ou non et « pourquoi ? ». Comment améliorer le fonctionnement ? Ne pas hésiter à en discuter en équipe.

Ne pas divulguer les informations des enfants, elles sont confidentielles et doivent être gardées au sein de l'association.

Réunions.

Afin de préparer au mieux les accueils des réunions en amont sont programmées (connaissances des équipes, mise en place des salles, discutions autour du projet pédagogique, distribution des plannings, réalisation des programmes d'activités...).

Le Directeur est l'Animateur des Animateurs.

Le Directeur de l'Accueil de Loisirs a un rôle formateur, il est là pour encadrer les animateurs, pour les accompagner dans leurs parcours d'animation. Il donne à l'animateur le maximum de moyens pour lui permettre de transmettre aux enfants des valeurs, des notions, des savoir-faire, savoir-être. Tout comme un animateur suit le développement et l'évolution d'un enfant lors d'un accueil, un directeur fait de même avec l'animateur. Il est à la disposition et à l'écoute de l'animateur à tout moment de la journée. Il intègre les nouveaux dans l'équipe d'animation et leur permet de s'épanouir professionnellement dans l'accueil de loisirs.

Évaluation des stagiaires.

Pour évaluer les animateurs stagiaires, le directeur dispose d'une grille d'évaluation. Elle sera remplie tout au long du stage par le directeur.

ACCUEIL DE PERSONNES PORTEURS DE HANDICAP

L'accueil d'enfants porteurs de handicap dans les centres de loisirs vise à changer le regard que nous portons sur les personnes handicapées. Il tient compte de l'enfant, de sa famille, des liens entre celle-ci et l'organisateur ainsi que de la formation des personnels du centre.

Tous les acteurs (organisateur, équipe, famille, enfants) soient informés, voire formés, sur les spécificités du handicap et de ce que cela entraîne en terme d'aménagements à effectuer, d'attitudes à avoir ou de précautions à prendre.

Pour cela, une réunion d'information de premier contact a lieu avant l'inscription de l'enfant.

Cette réunion a pour objectif de faire connaître les souhaits, la volonté et possibilités de chacun.

Elle permet également aux parents d'exprimer clairement leur demande pour organiser au mieux l'accueil de l'enfant afin de répondre à ses besoins.

Une fiche d'autonomie sera distribuée afin de mieux connaître les difficultés de l'enfant.

Les parents devront exprimer leur demande, présenter le comportement de l'enfant, son parcours et les difficultés qu'il peut rencontrer.

L'enfant porteur d'un handicap exprimera son ressenti et apprendra le fonctionnement et les règles du centre Culturel Marc Sangnier.

L'équipe d'animation se renseignera sur les difficultés de l'enfant, accompagnera l'enfant tout au long de l'accueil, veillera à sa sécurité.

Pendant la réunion, les points abordés :

- Les possibilités et incapacités de l'enfant
- Les rôles de chacun.
- La prise de conscience que l'accueil de loisirs reste un centre ouvert à tous et ne pourra peut-être pas répondre à toutes les demandes et souhaits.

Au début de l'accueil de l'enfant, un lien privilégié sera tissé entre la famille, l'enfant et le centre Marc Sangnier. Ceci se formulera par :

- Une visite du centre dès le premier jour.
- Des temps de discussion et de partage.
- Une évaluation par l'équipe du degré d'autonomie de l'enfant.

Lors de l'accueil de l'enfant, avec l'aide de tous les partenaires possibles, aura lieu :

- Une intégration de l'enfant avec les autres.
- Une évaluation des difficultés rencontrées.
- Une réunion régulière entre les parents, l'enfant, le médecin si nécessaire et les animateurs.

À la fin de l'accueil de l'enfant :

- La réalisation d'une évaluation globale.
- L'expression du ressenti de chacun.
- La décision de reconduire l'accueil avec ou sans modification.

Le Centre Culturel veillera à ne pas concevoir un centre spécialisé en préservant à l'accueil de loisirs sa vocation principale et ses spécificités éducatives et pédagogiques.

L'inclusion d'un ou plusieurs enfants porteurs d'handicap doit faciliter la participation avec les autres enfants à une majorité des activités proposées.

Afin de faciliter l'accès aux personnes, le Centre Culturel Marc Sangnier dispose d'un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite).

EVALUATION

Chaque année, l'équipe fera un bilan de l'année écoulée afin d'évaluer et, si besoin, réajuster le présent projet pédagogique.

Les réunions Toutes les deux semaines, l'équipe du périscolaire matin et soir se réunira afin de faire le point sur les activités et projets mené au sein de notre structure.

Pendant ce temps d'échange, chacun sera libre de proposer tout sujet qu'il estimera important d'être évoqué. Des réunions pourront également être proposées de façon spontanée, afin de résoudre des problèmes ou répondre aux questions urgentes concernant notamment la pause méridienne. Concernant la gestion de l'école, des conseils d'école seront proposés par l'équipe éducative.

Les entretiens individuels Des temps d'échange sont régulièrement instaurés avec les animateurs. Ces temps sont individuels ou collectifs et permettent de faire un point sur la pratique du personnel municipal ou encore sur les difficultés rencontrées.

Tous les ans, un entretien individuel sera organisé pour chaque membre de l'équipe. Lors de cet entretien, les agents pourront revenir sur l'ensemble de l'année écoulée.

Le bilan annuel Vers la fin du mois de juin, une réunion sera organisée afin de faire un compte rendu global (équipe, projets d'animation, activités, projets pédagogiques...) de l'année écoulée. Ce temps permettra notamment de revenir sur l'organisation générale de la structure, de faire le bilan des activités et projets réalisés et des différents objectifs du projet pédagogique. Pour ce faire, nous nous appuierons sur quelques critères d'évaluations comme par exemple la satisfaction des enfants et des familles ou bien encore la satisfaction de l'équipe d'animation.